

Dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de paix et de non-violence et de l'Année européenne du dialogue interculturel,

les Francas proposent le

CONCOURS D'AFFICHES INTERNATIONAL



AGIS POUR TES DROITS

Depuis 1997, les Francas organisent chaque année le **Concours d'affiches international "Agis pour tes droits"**. Support pour une sensibilisation aux Droits de l'Enfant, « Agis pour tes droits » s'appuie sur **la Convention Internationale des Droits de l'Enfant**, ce texte fondamental dans l'histoire des droits humains qui reconnaît enfin l'Enfant comme un citoyen à part entière et lui accorde pour la première fois les Droits indispensables à l'exercice de cette citoyenneté. Au delà de sa dimension de "compétition graphique", le Concours est aussi et surtout **un support pour agir au quotidien**, et faire comprendre aux enfants et aux jeunes que la mise en oeuvre de leurs droits est aussi leur affaire et qu'ils doivent s'y impliquer.

Depuis sa création, le Concours d'affiches "Agis pour tes droits" a déjà réuni **plus de 60 000 participants** principalement issus des structures éducatives et de loisirs de **21 pays** (Algérie, Allemagne, Angleterre, Bolivie, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Espagne, Estonie, France, Gabon, Israël, Mali, Malte, Maroc, Palestine, Pérou, Portugal, Roumanie, Russie, Ukraine).

En 2007, sur le thème "*L'égalité des droits, construisons-la*", le Concours a réuni **16.838 enfants et adultes** issus de 335 communes et de 5 pays qui ont réalisé **3579 affiches**.

Les 128 affiches primées par le Jury international à l'occasion du Salon de l'Education ont été regroupées dans **un Agenda** offert à tous les participants.

LE THÈME DE L'ÉDITION 2008 :

**DANS NOS VILLAGES,
DANS NOS QUARTIERS,
ENSEMBLE,
FAISONS VIVRE NOS DROITS**

DANS NOS VILLES, DANS NOS QUARTIERS, ENSEMBLE, FAISONS VIVRE NOS DROITS

Faire vivre ses droits, au quotidien, c'est s'emparer des droits reconnus par la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** et en faire usage pour **transformer son environnement..** Un **groupe d'enfants** ne peut sans doute pas changer le monde à lui tout seul mais il peut **obtenir des résultats concrets** et **vivre des expériences** dans son environnement quotidien.

Au sein de sa **famille**, de son **quartier**, de son **école**, de son **centre de loisirs**, dans sa **ville**, dans son **village**, faire vivre ses droits, c'est **prendre la parole, faire entendre sa voix, s'organiser, s'associer dans des projets collectifs** (associations temporaires d'enfants citoyens, juniors associations..), **interpeler, revendiquer ses droits, défendre ceux des autres.**

C'est vivre pleinement ses droits chez soi et dans tous les espaces de vie, du plus proche (sa famille, ses amis, son quartier...) au plus lointain (son pays, sa planète).

Pour son édition 2008, le Concours "**Agis pour tes droits**" souhaite donc favoriser les **propositions d'actions locales**, plus appropriables, plus faciles à concrétiser.

Ce sont ces expériences que nous souhaitons mettre en lumière pour que les messages ne soient pas de vaines incantations mais qu'ils correspondent à **de réelles possibilités d'actions** Le Concours veut ainsi valoriser les **initiatives collectives, mêmes modestes** allant dans le sens d'un **monde plus solidaire**, du **respect des autres** et d'un **vivre-ensemble** à réinventer.

CALENDRIER GÉNÉRAL

Les participants peuvent s'inscrire **jusqu'au 12 octobre**.

Entre le 22 octobre et le 20 novembre, des expositions et sélections locales se dérouleront sur chaque territoire pour sélectionner les affiches participant au Jury final et valoriser localement la démarche des enfants et des jeunes . Ce sont aussi des temps conviviaux privilégiés de débats et d'échanges autour des Droits de l'Enfant.

20 novembre : Journée européenne des Droits de l'Enfant.

Du 27 au 30 novembre, au Salon de l'Education, le jury final choisira les affiches lauréates. Ce jury sera composé de personnes représentant les différents pays, les différentes institutions participantes, de militants, de jeunes, de professionnels du graphisme.

Début décembre, les lauréats du Concours seront reçus à la Préfecture de Seine-Saint-Denis à Bobigny.

Fin décembre, les Agendas "Agis pour tes droits" 2009, reprenant les affiches lauréates de l'édition 2008 du Concours seront offerts aux participants et seront également disponibles à la vente.

Dès janvier, afin de valoriser les oeuvres produites et diffuser leurs messages au grand public, une exposition composée des affiches lauréates pourra être empruntée aux Francas.

les francas

**DANS NOS VILLAGES,
DANS NOS QUARTIERS,
ENSEMBLE,
FAISONS VIVRE NOS DROITS!**

AGIS POUR TES DROITS
Convention internationale
des Droits de l'Enfant

Plus d'infos sur le Concours "Agis pour tes droits" sur :
<http://francasseinesaintdenis.joueb.com>

LES FRANCAS

Les Francas sont une Fédération Nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous à des loisirs éducatifs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel.

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs - humanisme, liberté, égalité, solidarité, paix, véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils mettent en vie chaque jour dans leur action éducative locale, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active. Ils oeuvrent pour que se développent des loisirs éducatifs de qualité valorisant la diversité des cultures au service du "vivre ensemble"



EXTRAITS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

ARTICLE 13

L'enfant a le droit à la liberté d'expression. Ce doit comprendre la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontière, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant (...)

ARTICLE 15

Les états parties reconnaissent les droits des enfants à la liberté d'association et de réunion pacifique (...)

QUELQUES CITATIONS

Lorsque les hommes travaillent **ensemble**, les montagnes se changent en or. [Proverbe chinois]

Il importe de **penser globalement** et d'**agir localement**. [René Dubos]

La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la **coopération** et du **partenariat**. [Kofi Annan]

Faites le bien, par petits bouts, là où vous êtes, car ce sont **tous ces petits bouts de bien** une fois assemblés qui **transforment le monde**. [Desmond Tutu]

Accomplir de grandes œuvres par une série de **petites choses**. [Lao Tseu]

Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une **goutte d'eau dans l'océan**. Mais si cette goutte n'existait pas, elle manquerait. [Mère Teresa]

L'AGENDA "AGIS POUR TES DROITS"

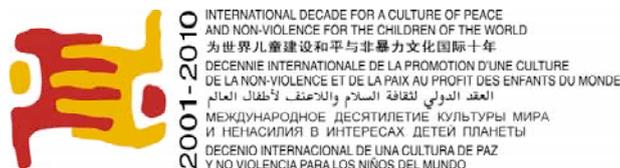


Depuis 2000, tous les participants au Concours d'affiches reçoivent un agenda réalisé à partir des affiches lauréates.

L'Agenda reprend également le texte intégral (en français et en anglais) de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, ainsi qu'une sélection d'événements historiques marquants permettant d'entamer ou de poursuivre une réflexion sur les droits humains.

Chaque année, ce sont plus de 15.000 exemplaires qui sont ainsi offerts aux participants, et donc autant d'exemplaires de la Convention internationale et autant d'occasions de « prendre date » pour se lancer dans une action quotidienne et concrète au service des droits humains.

Dans le cadre de la Décennie Internationale de la promotion d'une culture de paix et de non-violence



et de l'Année européenne du dialogue interculturel



Le Concours d'affiches international



AGIS POUR TES DROITS

est organisé par



l'Association départementale des Francas de Seine-Saint-Denis
et la Fédération nationale des Francas
en partenariat avec



avec le soutien de
la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Seine-Saint-Denis
et de la Fédération Internationale pour les Échanges d'enfants et d'adolescents